



RAPPORT
ANNUEL
2020-2021



PRODUCTEURS DE LÉGUMES
DE TRANSFORMATION DU QUÉBEC

Nos coordonnées

555, boul. Roland-Therrien, bureau 355, Longueuil (Québec) J4H 4E7

450 679-0540, poste 8262
legumes-transformation.qc.ca
pltq@upa.qc.ca





SOMMAIRE

Portrait des PLTQ en chiffres **4**

Mot du président et de la directrice générale **6**

Structure organisationnelle **8**

Rapport d'activités **12**

Recherche et développement **25**

Statistiques **29**

Représentation des PLTQ **35**

2021

PORTRAIT DES PLTQ EN CHIFFRES

P: Pois - H: Haricot - M: Maïs sucré - C: Concombre

249
entreprises agricoles
PHMC

14 %
Agricultrices

75 643 tc
Volumes récoltés
en régie conventionnelle PHM

- 7,7 %
vs 2020

15 222 tc
Volumes récoltés
en régie biologique PHM

+ 5,3 %
vs 2020

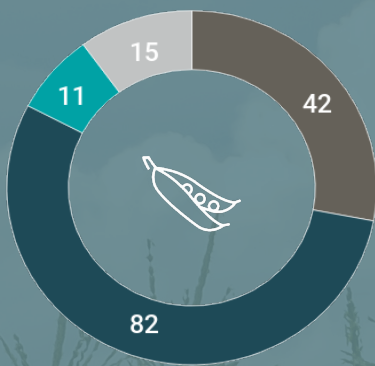
7 471 tc
Volumes récoltés
concombres

+ 11,6 %
vs 2020

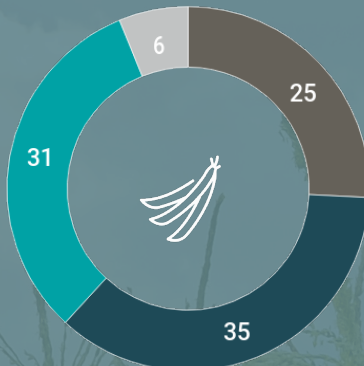
31,7 millions \$
Ventes à la ferme

Nombre de fermes au Québec

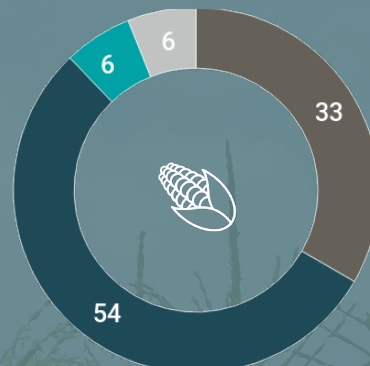
● Saint-Hyacinthe ● Saint-Jean-Valleyfield ● Lanaudière/Laurentides/Mauricie ● Centre-du-Québec



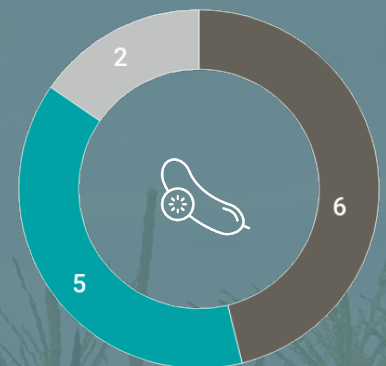
TOTAL: 150



TOTAL: 97



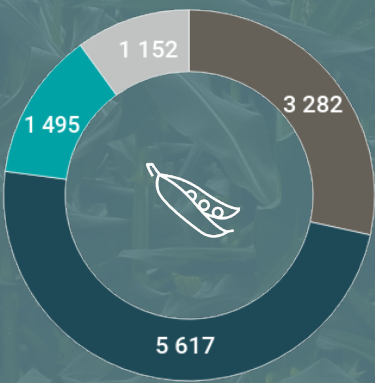
TOTAL: 99



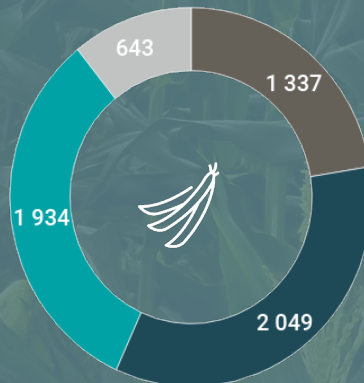
TOTAL: 13

Répartition des superficies (acres)

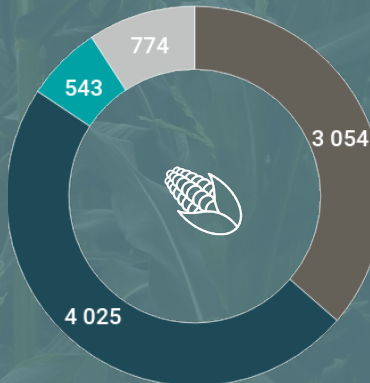
● Saint-Hyacinthe ● Saint-Jean-Valleyfield ● Lanaudière/Laurentides/Mauricie ● Centre-du-Québec



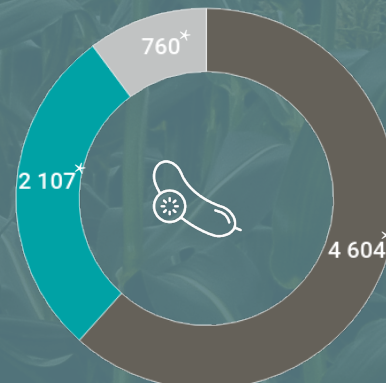
TOTAL: 11 546



TOTAL: 5 963



TOTAL: 8 396



TOTAL: 7 471*

*tonnes courtes

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Bonjour à toutes et à tous!

Encore une fois cette année, nous avons pu constater que le monde agricole est doté d'une grande résilience face aux incertitudes tant au niveau de la pandémie que face aux aléas climatiques. La saison 2021 a été plutôt médiocre au niveau des rendements, particulièrement pour les pois et les haricots, alors que le maïs sucré a connu certains problèmes de qualité en cours de saison. Pour sa part, le concombre a connu une excellente année.

Les mécanismes de mise en marché mis en place dans la Convention de mise en marché ont permis de compenser les producteurs de pois, haricots et maïs sucré qui ont eu des champs passés grâce, entre autres, à la péréquation qui est maintenant payée à 30 % par l'acheteur. C'est un gain important obtenu en faveur des producteurs lors des dernières négociations de la Convention qui amène une équité et assure que la production de légumes de transformation demeure prospère.

Vous avez été sondés au cours des derniers mois concernant les priorités de notre organisation. Le conseil d'administration a pris connaissance de vos préoccupations et votre opinion et est heureux de vous présenter le plan stratégique des Producteurs de légumes de transformation du Québec 2022-2027 dont la vision est la suivante : « Les producteurs et productrices sont fiers d'appartenir aux PLTQ et les reconnaissent comme l'acteur de premier plan pour les informer, défendre leurs intérêts, les représenter auprès des acheteurs et des partenaires du milieu et assurer la prospérité des productions. »

Au cours de la dernière année, des démarches ont été amorcées pour la relance de la production de la tomate de transformation au Québec. Le retour de la fabrication du ketchup Heinz à Montréal est une opportunité pour notre filière. Parallèlement, certaines initiatives locales sont également en développement. Les PLTQ demeurent à l'affût des développements dans ce secteur et poursuivent leurs efforts au niveau de la production grâce à des essais de cultivars, mais également au niveau des opportunités offertes pour la mise en place d'une usine de pâte de tomate au Québec.

L'annonce de Bonduelle concernant l'avenir de la division Bonduelle Americas Long Life (BALL) est certainement une nouvelle qui nous a préoccupés au cours des derniers mois. En revanche, nous avons été rassurés par la haute direction de Bonduelle quant au fait que cela n'aura pas d'impacts, du moins à court terme, sur notre filière. Nous restons à l'affût des développements dans ce dossier et ferons les suivis nécessaires dans le but d'assurer la pérennité de la filière au Québec.

Nous sommes très heureux de vous annoncer que le programme Récolte-Don!, qui marquait sa 8^e saison, s'est avéré plus que réussi. Nous avons atteint l'objectif lancé en début de saison, pour terminer à 105 %. Nous avons également débuté cette année un programme de dons dans le concombre. Nous avons eu la chance de visiter Moisson Lanaudière cet été lors de la visite estivale. Cela nous a permis de réaliser la différence que nos dons peuvent faire dans la vie des gens. Merci à tous nos généreux donateurs!

« Les mécanismes de mise en marché mis en place dans la Convention de mise en marché ont permis de compenser les producteurs de pois, haricots et maïs sucré qui ont eu des champs passés grâce, entre autres, à la péréquation qui est maintenant payée à 30 % par l'acheteur. »

En terminant, nous tenons à remercier notre précieuse équipe qui travaille avec professionnalisme et ardeur à la réalisation de tous nos dossiers, et aussi tous les administrateurs des PLTQ, ceux des syndicats régionaux ainsi que les producteurs membres des comités de production. L'implication de toutes ces personnes, leur disponibilité, leur adhésion et leur confiance, contribuent à créer des échanges constructifs et favorisent les consensus lors de décisions.

Tous nos remerciements, également, aux deux vice-présidents, Hugues Landry et Marc-André Isabelle, pour leur grande expertise, leur rigueur, leur complicité et leur grande disponibilité qui facilitent l'avancement des nombreux dossiers menés par les PLTQ.

Merci!



Pascal Forest
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Forest', written in a cursive style.

A handwritten signature in blue ink, reading 'Mélanie Noël', written in a cursive style.

Mélanie Noël, MBA, agr.
Directrice générale



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Conseil d'administration



Pascal Forest
président
Lanaudière/Laurentides/
Mauricie



Hugues Landry
1^{er} vice-président
Saint-Jean-Valleyfield



Marc-André Isabelle
2^e vice-président
Saint-Jean-Valleyfield



Jessy Pelletier
Saint-Hyacinthe



René Riopel
Lanaudière/Laurentides/
Mauricie



François Bossiroy
Saint-Hyacinthe



Patrick Joyal
Centre-du-Québec



Gilles Audette
Biologique



Bernard Marin
Centre-du-Québec

Équipe des PLTQ



Mélanie Noël, MBA, agr.
Directrice générale



Carmen Garrett
Technicienne administrative



Myriam Gagnon, agr.
Conseillère au développement et à la recherche



Annie Girard
Commis à l'administration



Emilie Dulude
Technicienne aux communications



Comités internes

Comité exécutif

Pascal Forest
Hugues Landry
Marc-André Isabelle

Comité de surveillance

Sylvain Raynault
Gilles Forget

Comité des résolutions

Pascal Forest
Hugues Landry
Patrick Joyal
Mélanie Noël

Conseil d'administration élargi

Membres du conseil d'administration
Membres des comités de production
Administrateurs des syndicats régionaux

Comités de production

Comité de production – Concombres

Jonathan St-Onge (président)
René Riopel (négociateur)
Patrick Joyal (négociateur)
Jean-Philippe Lemay (négociateur)
Raphaël Gaucher (substitut)
Michel Larose
Pascal Forest
Mélanie Noël

Comité de production – Maïs sucré

Jessy Pelletier (président)
Bernard Marin (négociateur)
Jonathan St-Onge (négociateur)
Alain DeRepentigny (négociateur)
Léon Guertin (substitut)
Luc Hébert (substitut)
Nicolas D'Aoust
Ronald Verdonck
Marc-André Isabelle
Mélanie Noël

Comité de production – Pois

Stéphane Bisailon (président)
Frédéric Boire (négociateur)
François Bossiroy (négociateur)
Werner Georg Schur (négociateur)
Serge Graveline (substitut)
Yvan Michon
Marc-André Isabelle
Mélanie Noël

Comité de production – Haricots

Jean-Pierre Labyt (président)
Nicolas D'Aoust (négociateur)
Jean-Nicolas Michon (négociateur)
Marc Dujardin (négociateur)
André Brisson (substitut)
Wayne Stephenson (substitut)
Alexandre Champagne (substitut)
Sébastien Bérard
Stéphane Chaume
Jonathan Doyon
Hugues Landry
Mélanie Noël

Comité de production – Biologique

Gilles Audette (président)
Sylvain Raynault (négociateur)
Benjamin Champagne (négociateur)
Denis Champagne (substitut)
Rémi Ouellet (substitut)
Mathieu Strebel
Pascal Forest
Mélanie Noël

Agents de grief

Production de haricots

Benjamin Champagne (Lanaudière/Laurentides/Mauricie)
Marc Dujardin (Centre-du-Québec)
François Bossiroy (St-Hyacinthe)
Frédéric Boire (St-Jean-Valleyfield)

Production de pois

Pascal Forest (Lanaudière/Laurentides/Mauricie)
Jessy Pelletier (St-Hyacinthe)
Marc-André Isabelle (St-Jean-Valleyfield)
Werner Georg Schur (Centre-du-Québec)

Production de concombres

René Riopel (Lanaudière/Laurentides/Mauricie)
Patrick Joyal (Centre-du-Québec et St-Hyacinthe)
Jessy Pelletier (St-Hyacinthe)

Production de maïs sucré

Nicolas Robert (St-Hyacinthe)
Alexandre Champagne (Lanaudière/Laurentides/Mauricie)
Nicolas D'Aoust (St-Jean-Valleyfield)
Bernard Marin (Centre-du-Québec)

Syndicats régionaux

Saint-Jean-Valleyfield

Hugues Landry, président
Marc-André Isabelle, vice-président
Mathieu Strebel, membre de l'exécutif

Gilles Forget
Gilles Audette
Frédéric Boire
Nicolas D'Aoust

Myriam Gagnon, secrétaire

Saint-Hyacinthe

Jessy Pelletier, président
François Bossiroy, vice-président
Jean-Nicolas Michon, membre de l'exécutif

Stéphane Blanchette
Raphaël Gaucher
Daniel Grégoire
Yvan Michon

Myriam Gagnon, secrétaire

Lanaudière/Laurentides/Mauricie

Pascal Forest, président
René Riopel, vice-président
Jacques Desrochers, membre de l'exécutif

Michel Larose
Benjamin Champagne

Myriam Gagnon, secrétaire

Centre-du-Québec

Bernard Marin, président
Patrick Joyal, vice-président
Jonathan Doyon, membre de l'exécutif

Mario Proulx
Werner Georg Schur
Marc Dujardin
Luc Hébert

Pier-Yves Desrosiers, secrétaire



Convention de mise en marché

La négociation de la Convention de mise en marché occupe toujours une part importante des activités des PLTQ entre les mois de novembre et mars. En 2021, 20 rencontres auront été nécessaires pour atteindre des ententes dans les six tables de négociation. Les services de la firme Forest Lavoie Conseil Inc. ont été retenus, conjointement par Bonduelle et les PLTQ, afin de réaliser l'actualisation de l'observatoire économique PHM. Cet outil permet de mettre à jour les données de rendements et de prix des cultures alternatives ainsi que d'indexer les coûts de production, le tout, selon une méthodologie convenue par toutes les parties. L'observatoire permet ainsi au processus de négociation d'évoluer sur des bases communes, et surtout, de concentrer les discussions sur les enjeux et besoins de nos cultures.

Table centrale PHM

- La contribution de l'acheteur au fonds de péréquation augmente à 30 % de la valeur des surfaces laissées pour la surabondance.
- Les clauses relatives aux champs passés pour l'excès de chaleur, l'excès d'eau empêchant la récolte, l'excès de vent, les maladies et le gel hâtif reviennent à celles établies à la Convention 2019.
- Augmentation des indemnités spéciales pour compensation de revenus lorsque le producteur ne peut réaliser son contrat qui passe de 200 à 275 \$/acre contractée.
- En cas de bris d'équipement à la suite d'une négligence du producteur, documenter le problème et permettre à l'acheteur de récupérer les sommes d'argent relatives au bris.
- Bonduelle s'est engagée à porter une attention particulière à la ROTATION entre les producteurs pour le calendrier des semis.

Concombres

- Une augmentation de 2,55 % des prix.
- Une lettre d'entente spéciale pour les frais relatifs à la COVID-19.
- Au plus tard le 30 mars de chaque année, l'acheteur présente un contrat de base au producteur avec une garantie minimum des volumes pour la saison, représentant au minimum 50 % des volumes à contracter. Le contrat final entre l'acheteur et le producteur avec les volumes finaux doit être signé au plus tard le 30 avril de chaque année.
- Les limites de classes reviennent à celles établies à la Convention 2019.
- Les prix des semences parthénocarpiques, qui étaient subventionnés à 50 % par l'acheteur, seront dorénavant assumés à 100 % par les producteurs.

Haricot

- Hausse du prix pondéré de 12,5 % par rapport à 2020.
- Prime au semis a été augmentée de 60 % à 62,5 % du coût de la semence.
- Pour les champs passés pour cause de perte de qualité causée par un gel hâtif, pour la période du 15 au 21 septembre, l'acheteur s'engage à compenser le producteur individuellement selon la moyenne du producteur, moins 80 % du rendement moyen du producteur indiqué à son contrat individuel.

Maïs sucré

- Hausse de 22 % par rapport au prix de 2020.
- La prime au semis a été augmentée de 60 % à 62,5 % du coût de la semence.
- Augmentation des forfaits au semis de 5 \$/jour à partir du 25 juin.
- Prime sur le prix du maïs super sucré blanc.

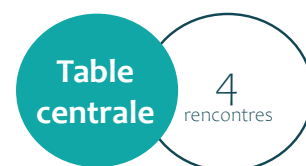
Pois

- Pois régulier : augmentation de 20 % des prix par rapport à 2020.
- Pois petit : augmentation des prix de 13 % par rapport à 2020.
- Prime au semis a été augmentée de 60 % à 62,5 % du coût de la semence.

Biologique

- Prix pour le pois régulier biologique à T120 de 690 \$/tc.
- Prix pour le haricot extra-fin non irrigué de 468,75 \$/tc
- Prix pour le haricot vert mi-fin de 353,50 \$/tc
- Prix pour le haricot vert régulier de 343,50 \$/tc.
- Prix du maïs sucré biologique de 274 \$/ tc.

« En 2021, 20 rencontres auront été nécessaires pour atteindre des ententes dans les six tables de négociation. »



Le mécanisme de péréquation a permis de compenser les producteurs de pois pour la surabondance et l'excès de chaleur et les producteurs de haricots et de maïs sucré pour l'excès de chaleur.

PÉRÉQUATION 2021

	Pois	Haricot	Maïs sucré
N ^{bre} total de fermes	150	97	99
N ^{bre} de fermes - valeur en surabondance ayant contribué au fonds de péréquation (valeur excédant 115 %)	28	14	21
Montant versé par les fermes ayant une valeur en surabondance ayant contribué au fonds de péréquation pour surabondance et excès de chaleur (valeur excédant 115 %)	75 818 \$	10 758 \$	1 588 \$
% de péréquation	29,4 %	4,8 %	1 %
N ^{bre} de producteurs ayant reçu de la péréquation pour surabondance	2		
Montant reçu du fonds de péréquation pour la surabondance (part des producteurs)	61 277 \$		
Montant reçu de Bonduelle pour la surabondance (30 %)	26 262 \$		
N ^{bre} de producteurs en excès de chaleur	4	4	12
Montant reçu du fonds de péréquation pour l'excès de chaleur (part des producteurs)	14 541 \$	10 758 \$	1 588 \$
Montant reçu de Bonduelle pour l'excès de chaleur (clause 6.2)	48 020 \$	52 203 \$	127 514 \$

Plan stratégique 2022-2027

Une démarche a été entreprise au cours de la dernière année pour la mise en place d'un plan stratégique des PLTQ. L'ensemble des producteurs ont été consultés grâce à un sondage en ligne. Celui-ci a apporté une orientation sur les actions prioritaires à mettre en place au cours des prochaines années. Voici donc le plan stratégique des PLTQ pour la période 2022-2027 :

Mission

Les Producteurs de légumes de transformation du Québec défendent les intérêts économiques de leurs producteurs et travaillent au développement de la production et la mise en marché des légumes destinés à la transformation.

Les producteurs et productrices sont fiers d'appartenir aux PLTQ et les reconnaissent comme l'acteur de premier plan pour les informer, défendre leurs intérêts pour les représenter auprès des acheteurs et des partenaires du milieu et assurer la prospérité des productions.

Vision

Les quatre **orientations stratégiques** qui structurent cette planification :

1

Travailler en concertation avec les acteurs de la filière afin d'assurer la prospérité des entreprises de légumes de transformation

2

Communiquer efficacement auprès de nos membres

3

Accroître la productivité et la rentabilité des entreprises de légumes de transformation tout en leur offrant des solutions d'agriculture durable

4

Défendre les intérêts des producteurs grâce aux outils de mise en marché

Suivi de la production

On remarque une baisse des superficies ensemencées au cours des 10 dernières années dans les cultures de pois, de haricots et de maïs sucré. En 2021, 25 905 acres ont été semées, soit une baisse de 5 % par rapport à la moyenne 5 ans. En ce qui concerne les concombres, on constate une remontée des volumes produits suite au creux constaté en 2019 avec 7 471 tc en 2021 (réf.: statistiques de la production). Au fil de la saison, les PLTQ tiennent à jour un rapport des superficies non récoltées et des causes. En 2021, la proportion de surfaces laissées aura été supérieure à 2020 pour le pois et le maïs sucré, mais inférieure pour le haricot.

Légumes	Pourcentage des superficies non récoltées	Principales causes
POIS	7,38 %	Mauvaises herbes, maladies racinaires, excès de chaleur, excès d'eau empêchant la récolte, surabondance, excès d'eau ou de pluie, gel
HARICOT	6,57 %	Excès de chaleur, maladie / Sclérotinia bactériose, inondation, excès d'eau ou de pluie
MAÏS SUCRÉ	7,75 %	Excès de chaleur, sécheresse

Pour une sixième année, le suivi des opérations de récoltes, coordonné par les PLTQ, a été réalisé par le consortium formé de deux clubs conseils, soit Agri Conseils Maska et PleineTerre. En 2021, 144 chantiers de récolte ont été inspectés tout au long de la saison.

Sommaires des inspections 2021



Pour ce qui est de la vérification des opérations de classification de la qualité aux usines, ainsi que des activités des cribles à concombres, le mandat a été confié à monsieur Bruno Lebois, consultant, qui possède une vaste expérience dans le domaine. Les visites d'inspections aux cribles se sont déroulées du 13 juillet au 16 septembre.

Programme d'assurance récolte

Le programme d'assurance récolte est un outil primordial de gestion des risques qui permet aux producteurs d'être assurés face aux différents aléas climatiques. Les PLTQ sont en contact régulier avec les représentants de La Financière agricole du Québec (FADQ) afin de s'assurer que le programme réponde aux besoins des producteurs. D'ailleurs, une rencontre virtuelle a eu lieu en juin dernier afin de demander certains ajustements au programme. Les demandes suivantes ont été adressées par les PLTQ :

- Inclure les rendements de l'année précédente dans le calcul des rendements probables des producteurs ;
- Arrimer les cultures assurées avec les cultures prévues à la convention de mise en marché ;
- Assurer une meilleure communication avec les PLTQ lors de dossiers en suspens pour excès de chaleur.

Production biologique

La saison 2021 représentait la sixième année de la production biologique pour Bonduelle. Ainsi, 31 fermes ont produit, cette année, des pois, des haricots et du maïs sucré en régie biologique certifiée. Avec 5 509 acres semées, la production de légumes de transformation poursuit son développement au Québec.

Les PLTQ ont deux représentants à la Table de développement de l'agriculture biologique présidée par l'UPA et sur laquelle siègent les autres secteurs de production ainsi que tous les organismes liés au secteur biologique, dont la Filière biologique du Québec.

Les PLTQ adressent régulièrement des demandes de prorogation pour les dates de semis et de récolte à la FADQ. Cette année, La

Financière agricole a accordé des prorogations pour le semis des haricots et du maïs sucré et a accordé une prorogation pour la récolte de maïs sucré. Cependant, la demande de prorogation pour la récolte de haricots a été refusée. Cette situation n'a pas eu de répercussions fâcheuses sur les superficies à récolter mais ce refus est plus que troublant compte tenu qu'une prorogation de semis avait été accordée et que les conditions météorologiques étaient favorables.

Prorogation - Saison 2021

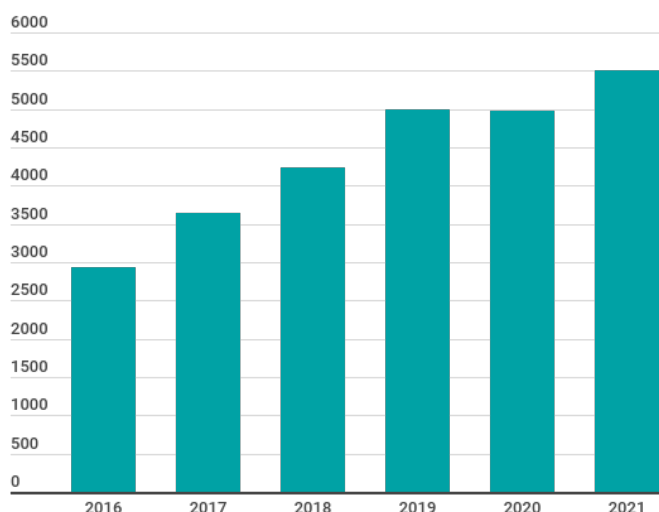
Date de semis

Haricot - 15 au 20 juillet
Maïs sucré - 24 au 28 juin

Date de récolte

Haricot - 22 au 27 septembre (REFUSÉE)
Maïs sucré - 6 au 14 octobre

Superficies pois, haricots et maïs sucré biologiques semées (acres)





Recherche agronomique et agroenvironnement

Faisant suite à l'adoption du plan stratégique des PLTQ, les priorités de recherche du secteur seront définies dans les prochains mois afin de mieux orienter les efforts des producteurs et des partenaires au niveau de la recherche. Ce processus est également en phase avec les initiatives nationales pour mettre en place une grappe agro-scientifique au niveau du secteur des légumes et obtenir des fonds de recherche au niveau national.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a présenté, au cours des derniers mois, le Plan d'agriculture durable 2020-2030 qui vise à accélérer l'adoption de pratiques agro-environnementales. Les regroupements de producteurs ont été interpellés afin de déposer des engagements pour le transfert des connaissances, la formation et l'accom-

pagnement. Les PLTQ ont déposé deux engagements qui visent à réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement, améliorer la santé et la conservation des sols et optimiser la gestion de l'eau grâce à des vitrines technologiques et à du mentorat. Un premier projet, en collaboration avec l'IRDA, Bonduelle et le MAPAQ, a été déposé en novembre dernier.

En collaboration avec nos partenaires du secteur et des centres de recherche, différents projets de recherche ont été réalisés ou se sont poursuivis au cours de la dernière année. Nous vous invitons à consulter le résumé de ces projets à la section « Recherche et Développement » du rapport annuel pour plus de détails sur ceux-ci.



Évaluation périodique des interventions de l'Office au Plan conjoint

Le 30 mars dernier, les PLTO ont présenté, devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), le rapport de l'Office sur les interventions au Plan conjoint des producteurs de légumes destinés à la transformation. Cet exercice a permis de démontrer à la Régie la rigueur de l'Office, mais également la pertinence et la performance des outils collectifs. Les PLTO ont rappelé que c'est en misant sur le partenariat, l'innovation, la recherche, le savoir-faire et la promotion que le secteur des légumes de transformation se développera. Nous sommes toujours en attente du rapport de la Régie avec ses recommandations.

Le rapport de l'Office est disponible sur le [site Web des PLTO](#).



Implication à la Table horticole et au Conseil canadien de l'horticulture

Depuis plusieurs années, les PLTO collaborent avec les représentants du secteur horticole québécois. Au cours de la dernière année, les PLTO ont participé à plusieurs rencontres de la Table horticole présidée par monsieur Marcel Groleau et qui regroupe tous les groupes horticoles, plus des représentants gouvernementaux et de la distribution. Les PLTO ont également poursuivi leur implication au niveau du Groupe de travail sur la compétitivité des secteurs maraîchers et fruitiers. En plus des différents secteurs horticoles, le MAPAQ siège sur le groupe. L'objectif est de mettre en place un plan d'action concerté pour améliorer la compétitivité du secteur et saisir les opportunités de croissance.

« Le président des PLTO est maintenant membre du conseil d'administration du CCH »

Les PLTO ont également participé à l'assemblée générale annuelle du Conseil canadien de l'horticulture (CCH) qui s'est tenue en mode virtuel, en mars dernier, afin de prendre une part active aux travaux en lien avec des enjeux nationaux tels que les révisions d'homologations de produits phytosanitaires, les programmes de main-d'œuvre agricole et le soutien au revenu. D'ailleurs, le président des PLTO, monsieur Pascal Forest, est maintenant membre du conseil d'administration du CCH.



Filière des légumes de transformation

Faisant suite à la réalisation du portrait-diagnostic du secteur réalisé par le MAPAQ et du rapport d'évaluation périodique de l'Office, réalisés dans le cadre de l'évaluation périodique des interventions de l'Office devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, les partenaires de la filière ont convenu de mettre à jour leur plan stratégique 2015-2020. Celui-ci couvre la période 2021 à 2023 et contient des mises à jour au niveau des données, du contexte et des actions à mettre en œuvre.

Les cinq orientations d'interventions sont les suivantes :

- La consolidation des parts de marché sur les marchés desservis par le Québec ;
- L'augmentation de la compétitivité, de la concurrence et de l'innovation des produits québécois afin de répondre aux attentes et préoccupations des consommateurs et clientèles ;
- L'optimisation des retombées du partenariat stratégique développé par les acteurs de la filière des légumes de transformation ;
- Mieux se positionner sur le bilan environnemental de la chaîne de valeur des produits ;
- L'accès à de la main-d'œuvre étrangère, tant pour les entreprises de production que de transformation.

Tables de l'UPA et différents comités

Les PLTQ participent aussi activement aux consultations de l'Union, ainsi qu'à différentes tables de travail. Cette contribution aux instances de l'UPA est importante, car elle permet de faire connaître les réalités de notre secteur et de défendre les préoccupations de nos producteurs. Lors de ces rencontres, nous profitons aussi des expériences et des expertises des autres groupes spécialisés, en plus de conclure des alliances dans le cadre de certains dossiers.

Communications

Les PLTQ travaillent à garder ses membres, ses partenaires et le grand public informés en multipliant les moyens et les plateformes utilisés : infolettre Le Cultivé, pages Facebook privées « Producteurs de légumes de transformation » et « Parlons cornichons », page publique Facebook « Légumes surgelés et en conserve du Québec » et nouvellement créée la page Instagram @producteurslegumestransformes. Le site Internet des PLTQ est également une plateforme constamment mise à jour afin que tous y trouvent les informations recherchées. Les messages transmis par les PLTQ sur les différentes plateformes se traduisent à travers ses principaux axes de communication au niveau de ses membres soit la mise en marché, le suivi de la production, les actualités du secteur, la promotion, la recherche et les événements pertinents. Pour le grand public, la valorisation du savoir-faire du producteur, l'achat local, la saine alimentation et la lutte contre le gaspillage alimentaire sont les principaux messages que nous transmettons.



Infolettre - Le Cultivé

18
nombre d'envois

448
nombre d'abonnés à
notre infolettre



legumes-transformation.qc.ca

6 631
nombre de visites
vs 7 401 en 2019-2020

5 098
nombre de visiteurs uniques
vs 5 604 en 2019-2020

1,97
session par utilisateur
vs 1,67 session en 2019-2020

1 min 35 s
durée moyenne par session vs 1 min
38 s en durée moyenne par session en
2019-2020



FACEBOOK - Légumes surgelés et en conserve du Québec

3 472
personnes suivent la page
Légumes surgelés et en
conserve du Québec

2,1 %
de taux d'engagement

162
publications

58 770
impressions



FACEBOOK privé - producteurs

266
membres des Producteurs de légumes de transfor-
mation (producteurs et intervenants)

41
membres de Parlons cornichons (producteurs de
concombres et intervenants)



@producteurslegumestransformes sur Instagram

154
abonnés

27
publications

11
stories

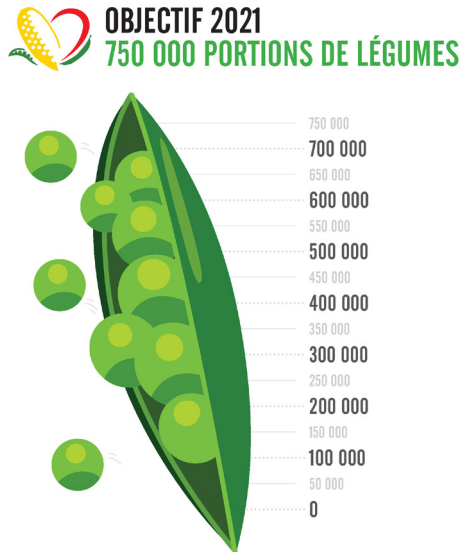
181
portées Instagram

Implication sociale

Programme Récolte-Don!

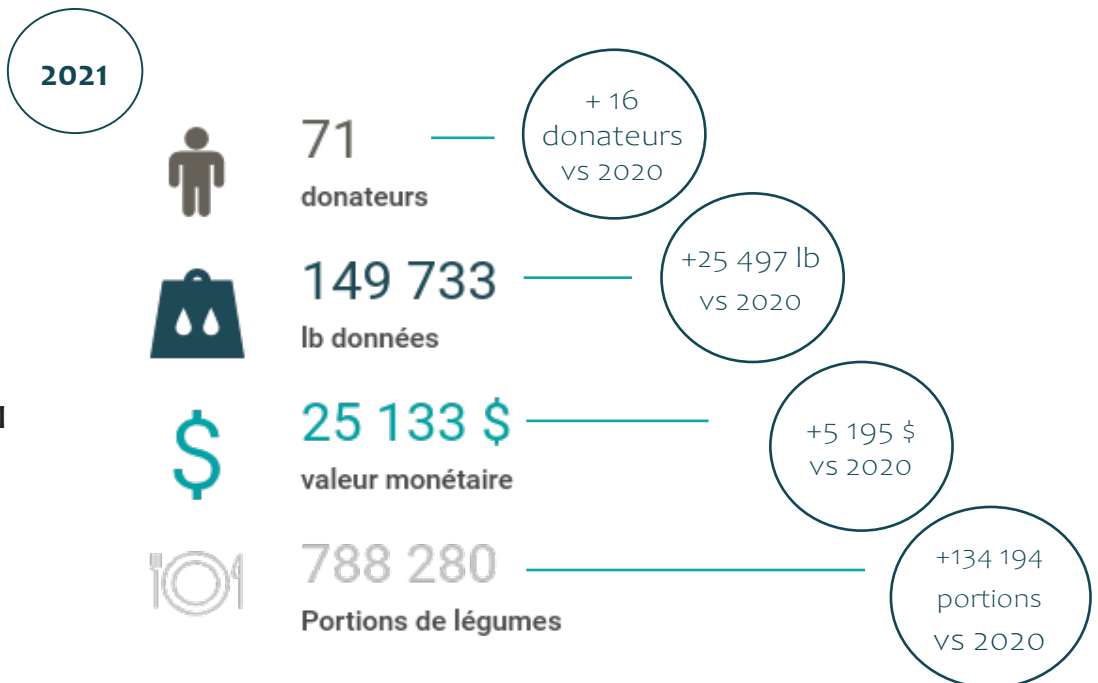
Pour sa 8^e saison, les producteurs de légumes de transformation ont permis de dépasser l'objectif en atteignant 105 %. Le Programme Récolte-Don! s'est démarqué pour une troisième année consécutive. Cette belle initiative des PLTQ, de Bonduelle Amériques et du réseau Les Banques alimentaires du Québec, permet de partager des légumes de qualité avec les personnes qui en ont le plus besoin à travers toute la province. Les demandes étant d'autant plus importantes, ensemble, les trois partenaires se sont assurés de faire briller le Programme, sur les réseaux

sociaux et à travers diverses communications. Grâce aux 71 généreux producteurs donateurs des PLTQ, c'est **788 280 portions** (149 733 livres) de pois, haricot et maïs sucré qui ont gracieusement été transformés par Bonduelle Amériques et remis aux bénéficiaires des Banques alimentaires du Québec, au cours de la saison 2021. De quoi être fiers d'une aussi belle collaboration encore une fois. Depuis les huit dernières années, c'est 887 291 livres, soit équivalant à 4 669 953 portions de légumes transformés, qui ont été récoltés et remis aux Québécois dans le besoin. Nous sommes très reconnaissants envers nos producteurs et partenaires. Merci pour votre implication!



105 %

de l'objectif annuel atteint



Programme de récupération des concombres déclassés

Pour une première année, les producteurs de concombres destinés à la transformation et les cribles se sont associés pour faire don des concombres déclassés durant la période des récoltes et ne pouvant être transformés. Ces concombres ont été remis à Moisson Lanaudière du réseau des Banques alimentaires du Québec (BAQ). C'est **58 088 portions de concombres** qui ont été remis durant la saison estivale, équivalant à 8 tonnes courtes. Des efforts seront consacrés pour poursuivre le programme au cours de la prochaine année.

2021



2
donateurs



16 008
lb données



1 834 \$
valeur monétaire



58 088
Portions de légumes

Promotion

Partenariat avec l'AQDFL

Mouvement J'aime les fruits et légumes

En 2021-2022, les PLTQ et Bonduelle Amériques ont renouvelé leur partenariat avec l'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes (AQDFL) afin de contribuer au rayonnement de l'industrie québécoise des fruits et légumes, et surtout, promouvoir la consommation de légumes et la saine alimentation. L'objectif premier est de promouvoir les saines habitudes de vie par la consommation de fruits et légumes et le plaisir de manger! S'est ajouté en 2021, un partenariat au projet « Les fruits et légumes de transformation et leur place dans une saine alimentation », dans le cadre du Programme Alimentation Santé du MAPAQ dont l'AQDFL a obtenu un financement pour développer une campagne marketing à 5 volets sur une période de 12 mois. Une première campagne a été diffusée en mai 2020 et la dernière campagne a été diffusée en avril 2021. Encore une fois, plusieurs ambassadeurs se sont joints à ce mouvement et cette thématique sur les fruits et légumes prêts à cuisiner.

2022 s'annonce tout aussi remplie du côté de la promotion des légumes de transformation avec une seconde phase au projet « Les fruits et légumes de transformation et leur place dans une saine alimentation ». Cette 2^e phase se déroulera plus tard en 2022 puisque « l'Année internationale des fruits et légumes » dont l'AQDFL est porteur du projet et dont nous sommes partenaires, occupera la première partie de l'année. Restez à l'affût!



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Évaluation de l'efficacité de quatre types de pièges automatisés pour le suivi de quatre ravageurs d'importance dans le maïs sucré



Pourquoi

- Vérifier l'efficacité de pièges automatisés afin d'améliorer la surveillance de la pyrale bivoltine, du ver de l'épi, du ver-gris occidental du haricot (VGOH) et de la légionnaire d'automne
- Comparer les différents types de pièges
- Évaluer la précision de l'identification des espèces visées
- Comparer le coût relié au suivi de chaque ravageur
- Développer un cahier des charges pour mettre en place un réseau de surveillance



Comment

- En inspectant les captures de 4 pièges automatisés
- En comparant les résultats des pièges automatisés versus le piégeage avec phéromones



Résultats

<https://www.legumes-transformation.qc.ca/recherche-developpement/evaluation-de-lefficacite-de-quatre-types-de-pieges-automatises/>



Partenaires

Phytodata, Bonduelle Amériques, Solida et MAPAQ

Soutien financier

Québec 

**PRIME-
VERT**
UN PAS DE PLUS.
POUR VOUS.
POUR VOTRE COLLECTIVITÉ.

Ce projet a été réalisé dans le cadre du sous-volet 3.2 du programme Prime-Vert – Approche interrégionale avec une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Démonstration d'alternatives aux herbicides à risque élevé pour l'environnement et la santé dans la culture du maïs sucré



Pourquoi

- Démontrer l'efficacité des traitements de désherbage
- Informer les utilisateurs des risques liés aux pesticides



Comment

- En comparant 20 traitements et combinaisons de traitements herbicides pour remplacer l'atrazine et le s-métolachlore
- En réalisant un atelier destiné aux producteurs et aux intervenants
- En fournissant un document électronique facilitant la prise de décision pour le désherbage du maïs sucré



Résultats

<https://www.legumes-transformation.qc.ca/recherche-developpement/demonstration-dalternatives-aux-herbicides-a-risque-eleve/>



Partenaires

Agri Conseil Maska, Marie-Édith Cuerrier, Bonduelle Amériques, MAPAQ

Soutien financier

Québec 



Ce projet a été réalisé en vertu du sous-volet 3.1 du programme Prime-Vert 2018-2023 et il a bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation par l'entremise de la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021.

Essais de cultivars pois/haricot/maïs sucré en régime conventionnelle



Pourquoi

- Fournir de l'information sur la performance de nouveaux cultivars
- Adopter les cultivars les plus adaptés et performants
- Répondre aux exigences des acheteurs



Comment

- 79 cultivars testés
 - Pois : 24 cultivars
 - Haricots : 21 standards et 9 extra-fins irrigués et non irrigués
 - Maïs sucré : 20 de type Sh2 et 5 de type Su



Partenaires

CTAQ, Bonduelle Amériques, différents semenciers



Résultats

<https://www.legumes-transformation.qc.ca/recherche-developpement/essais-de-cultivars-pois-haricot-et-mais-sucré/>

Essais de cultivars et production de pâte de tomate du Québec pour la production de ketchup Heinz



Pourquoi

- Évaluer la qualité et les rendements potentiels de 6 cultivars de tomates Kraft Heinz, sous nos conditions climatiques
- Comparer les caractéristiques de ces six cultivars
- Mesurer les critères spécifiques de qualité pour la production de ketchup Heinz
- Fournir une estimation des coûts d'investissement



Comment

- 6 cultivars testés sur 2 sites : 1 en Montérégie-Est, 1 dans Lanaudière
- Prise de données de récolte
- Vérifier la faisabilité technique de produire de la pâte de tomate avec les tomates produites ici



Résultats

<https://www.legumes-transformation.qc.ca/recherche-developpement/essais-de-cultivars-et-production-de-pate-de-tomate-du-quebec/>



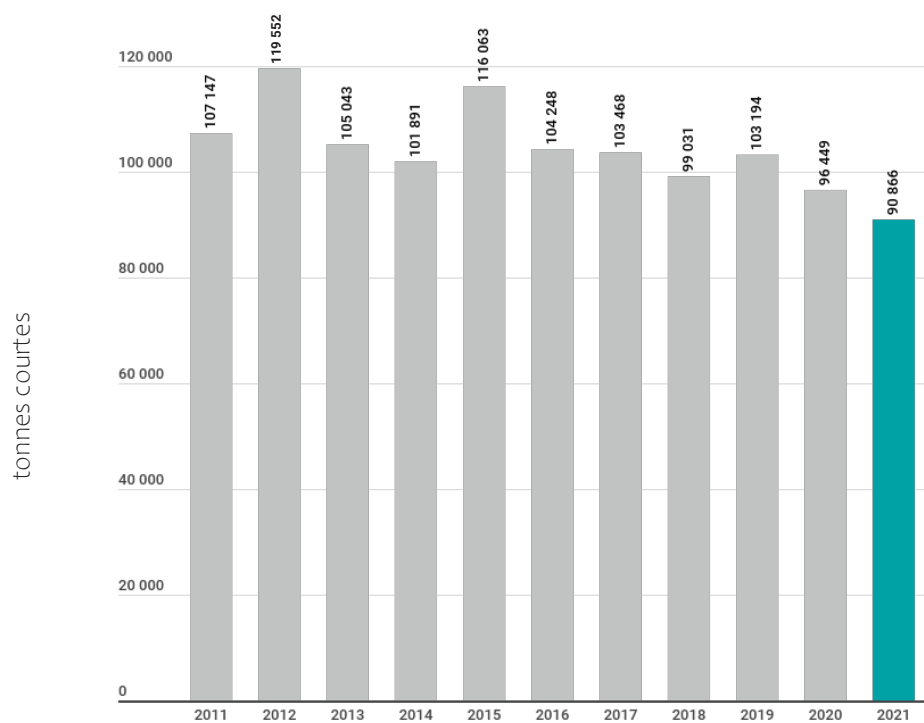
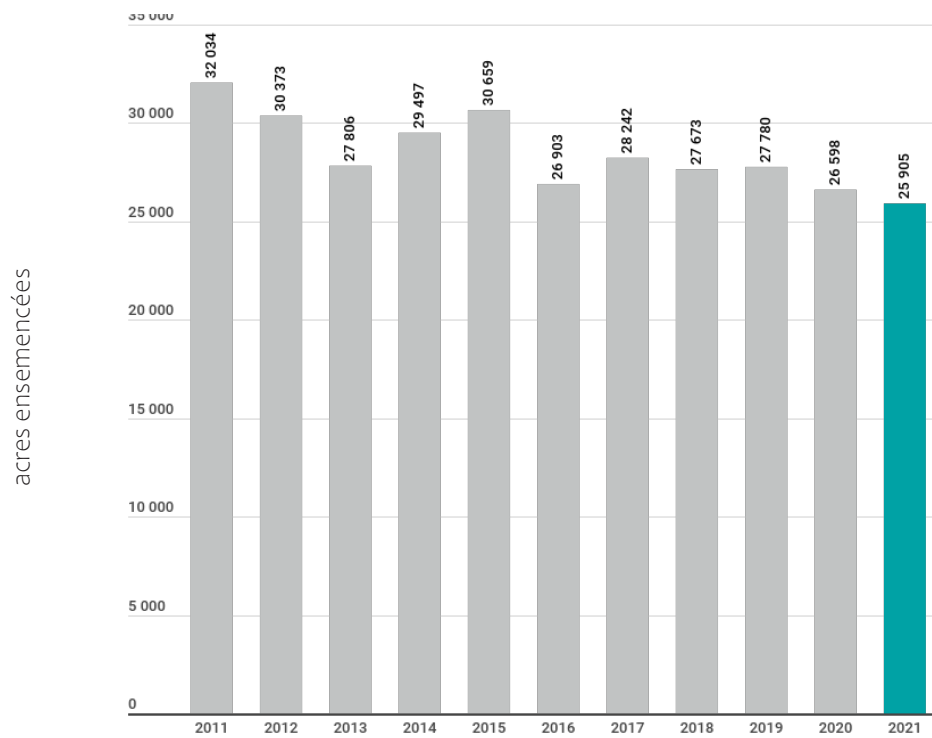
Partenaires

Cintech et Kraft Heinz

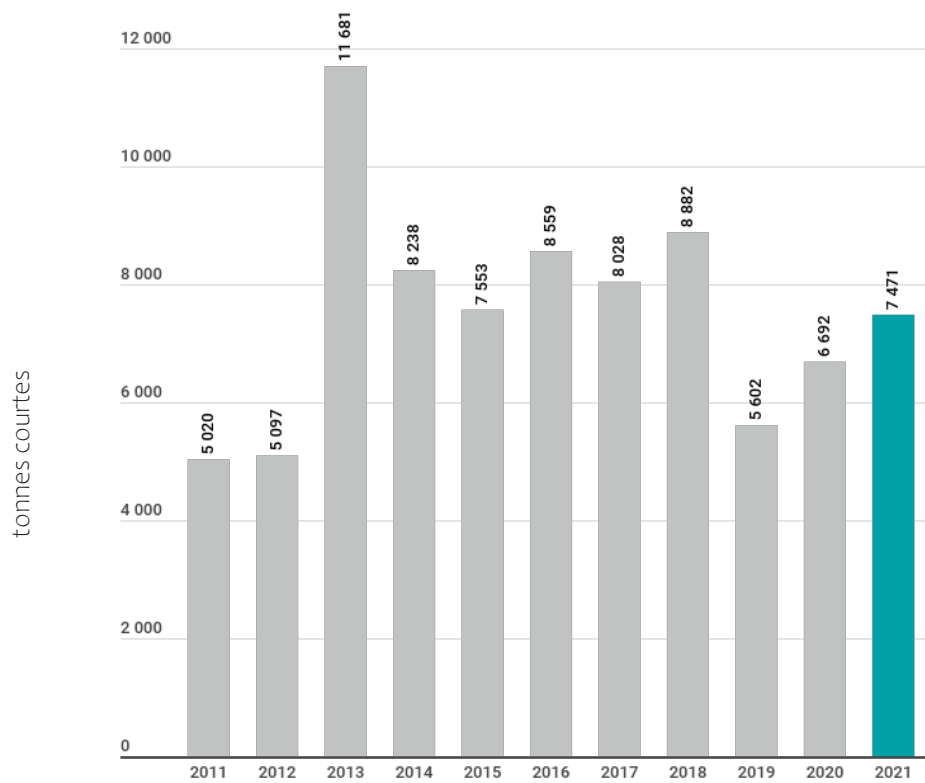
Soutien financier

Québec

Évolution de la production de 2011 à 2021 - PHM



Évolution de la production de 2011 à 2021 Concombres



• PRIX POIS •

Évolution des prix payés — (\$/tonne courte : 2 000 lb) — Prix SANS frais de récolte et de transport

POIS PETIT

Année	Prix tendreté moyenne	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)
				Semis après le 25 mai
2018	380	0,38	171	10
2018 BIO	646	0,38	184	10
2019	398,35	0,38	171	10
2019 BIO	677,20	0,38	184	10
2020	408,87	0,40	180	10
2021	464	0,40	187,50	10
2021 BIO	690	0,44	219,31	10

POIS REGULIER

Année	Prix selon tendreté	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)
				Semis après le 31 mai
2018	350	0,48	167	10
2018 BIO	595	0,48	184	10
2019	358,55	0,48	167	10
2019 BIO	609,54	0,48	184	10
2020	360,48	0,50	174	10
2020 BIO	618,55	0,55	210,50	10
2021	432	0,50	181,64	10
2021 BIO	690	0,55	219,31	10

Un supplément de 10 % est ajouté au prix du pois lorsque la production a été irriguée.

• PRIX CONCOMBRE •

Évolution des prix payés — (\$/tonne courte : 2 000 lb) — Prix incluant les frais de récolte et de transport

CLASSE	2018	2019	2020		2020	2021*
			Whyte's	D. Joyal		
No. 1 (0 - 26 mm)	697	725	800	750		788
No. 2 (26,1 - 31 mm)	697	725	800	750		788
No. 3 (31,1 - 42 mm)	503	523	541	541		569
No. 4 (42,1 - 51 mm)	238	248	256	256		270
No. 5 (51,1 - 55 mm)	86	89	92	92		96
Tout-venant	216	225	233	233		245
Avec défauts	86	89	92	92		96
Prix moyen pondéré (\$/tc)	431,42	455,72	553,92	562,38	558,76	524,48
% d'augmentation du prix moyen par rapport à l'année précédente	2,2%	5,6%	21,5 %	23,4 %	22,6 %	-6,1 %

*Prix majorés selon la lettre d'entente

• PRIX MAÏS SUCRÉ •

Évolution des prix payés — (\$ / tonne courte: 2 000 lb) — Prix SANS frais de récolte et de transport

Année	PRIX DE BASE	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative au semis (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)
				Semis après le 21 juin
2018	101	4,80	60,50	3*
2018 BIO	242,40	4,80	66	3*
2019	103,25	4,80	60,50	5
2019 BIO	247,80	4,80	66	5
2020	105,10	5,10	64,30	5
2020 BIO	264,18	6,10	84,50	5
2021	128	5,10	66,94	5
2021 BIO	274	6,10	88,07	5

*Après le 17 juin

• PRIX HARICOT •

Évolution des prix payés - (\$ / tonne nette courte : 2 000 lb) - Prix SANS frais de récolte et de transport

JAUNE RÉGULIER

Année	Prix de base	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
				Semis avant le 15 mai	Semis après le 15 juillet
2018	195	2,30	159	3	4
2018 BIO	351	2,30	159	3	4
2019	195	2,30	159	5	5
2019 BIO	351	2,30	159	5	5
2020	218,95	2,50	172,50	5	5
2020 BIO	359,84	2,50	172,50	5	5
2021	251,75	2,50	179,69	5	5

VERT RÉGULIER

Année	Prix de base	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
				Semis avant le 15 mai	Semis après le 15 juillet
2018	207	2,30	159	3	4
2018 BIO	372,60	2,30	159	3	4
2019	207	2,30	159	5	5
2019 BIO	372,60	2,30	159	5	5
2020	214,45	2,50	172,50	5	5
2020 BIO	352,37	2,50	172,50	5	5
2021	242,38	2,50	179,69	5	5
2021 BIO	343,50	2,50	187,50	5	5

VERT ET JAUNE EXTRA-FIN

Année	Prix de base non irrigué	Prix de base irrigué	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
					Semis avant le 15 mai	Semis après le 15 juillet
2018	236,50	264	2,40	180	3	4
2018 BIO	425,70	475,20	2,40	176	3	4
2019	240,40	273,80	2,40	180	5*	5
2019 BIO	432,72	492,84	2,40	176	5*	5
2020	244,70	266,45	2,50	183,50	5*	5
2020 BIO	402,96	438,84	2,50	183,50	5*	5
2021	270,50	304,50	2,50	195,31	5*	5
2021 BIO	468,75	527,67	2,50	195,31	5*	5

*Semis avant le 1^{er} juin

JAUNE MI-FIN

Année	Prix de base	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
				Semis avant le 15 mai	Semis après le 15 juillet
2018	176	2,30	165	3	4
2018 BIO	316,80	2,30	159	3	4
2019	176	2,30	165	5	5
2019 BIO	316,80	2,30	159	5	5
2020	156	2,50	180	5	5
2020 BIO	256,41	2,50	174	5	5
2021	166,25	2,50	187,50	5	5
2021 BIO	344,50	2,50	187,50	5	5

VERT MI-FIN

Année	Prix de base	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
				Semis avant le 15 mai	Semis après le 15 juillet
2018	209	2,30	165	3	4
2018 BIO	376,20	2,30	159	3	4
2019	209	2,30	165	5	5
2019 BIO	376,20	2,30	159	5	5
2020	202,65	2,50	180	5	5
2020 BIO	333,16	2,50	174	5	5
2021	226,75	2,50	187,50	5	5
2021 BIO	353,50	2,50	187,50	5	5

VERT GROS

Année	Prix de base	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
				Semis avant le 15 mai	Semis après le 15 juillet
2018	195	2,30	159	3	4
2018 BIO	351	2,30	159	3	4
2019	195	2,30	159	5	5
2019 BIO	351	2,30	159	5	5
2020	222,49	2,50	172,50	5	5
2020 BIO	365,65	2,50	172,50	5	5
2021	253	2,50	179,69	5	5

Un supplément de 10 % est ajouté au prix du haricot lorsque la production est irriguée sauf pour le haricot extra-fin qui a un prix spécifique

REPRÉSENTATION DES PLTQ

UPA

- Congrès général
- Conseil général
- Journée de la rentrée
- Table horticole
- Table de travail sur la sécurité du revenu et les outils financiers
- Table des directeurs des groupes spécialisés
- Table de développement de la production biologique
- Table des présidents et directeurs des groupes spécialisés
- Table de concertation sur la santé, la sécurité et le mieux-être en agriculture
- Rencontre des responsables en vie syndicale et communication
- Rencontre des groupes spécialisés, pertes et gaspillages alimentaires
- Rencontre de réflexion provinciale sur la reconnaissance et la rétribution des biens et services écologiques

Rencontres diverses

- Table filière des légumes de transformation
- Journée horticole
- Perspectives agroalimentaires – CRAAQ
- AGA – Au cœur des familles agricoles (ACFA)
- Rencontres du Groupe de travail sur la compétitivité horticole
- La Conférence de Montréal - Forum Économique International des Amériques
- AGA – Conseil canadien de l’horticulture (CCH)
- Évaluation périodique des interventions relatives au Plan conjoint des producteurs de légumes destinés à la transformation
- AGA – CÉROM
- Consultation en vue de l’établissement du prochain Cadre stratégique agricole
- Rencontre annuelle des partenaires de la Politique bioalimentaire 2018-2025
- Rencontre Dialogue Nourrir l’humanité durablement (du Sommet mondial sur les systèmes alimentaires)
- CCH Meeting Board of Directors and WG Chairs Meeting

Partenaires

- Rencontre Récolte-Don!
- Rencontre AQDFL

Environnement / Recherche et développement

- Rencontre Plan d’agriculture durable – (PLTQ, IRDA, Bonduelle et MAPAQ)
- Rencontre avec Kraft Heinz et Cintech agroalimentaire, projet pâte de tomate
- Rencontre ACIA-UPA
- Recherche et Innovation à l’INAB: Journée terrain CETAB+

Merci à nos partenaires

Partenaires EXCLUSIFS



Novago **syngenta**
Coopérative

Partenaires Or

Williams
AVOCATS & CONSEILS



Partenaire Argent



Partenaires Bronze

BEAUREGARD & BREault | CPA INC.

UNIAG COOPÉRATIVE